Election du C.S.E

Comité Social et Economique

Vote électronique – 1ème tour du 2 au 3 Avril 2019

Le SNIACAM est un syndicat indépendant et apolitique, spécifiquement Crédit Agricole. Créé en 1967 à l'initiative de salariés de différentes Caisses Régionales, le SNIACAM défend les intérêts des collaborateurs du Crédit Agricole depuis plus de 50 ans. Il est présent et représentatif à Crédit Agricole SA depuis 1997, présent à CA-CIB et SILCA (CA-GIP) depuis 2018.

Nous avons le plaisir de vous présenter une liste de candidats motivés et volontaires pour porter votre parole dans cette nouvelle instance. Forts de leur expérience et de leur compétence, ils auront à cœur de vous représenter et de défendre vos intérêts.

Soyez assurés de notre implication pour le bien de tous.

ELUS PAR VOUS, POUR VOUS !

NOS AMBITIONS

Vous représenter, être vos porte-paroles et défendre vos intérêts.

Nos candidats sont avant tout des salariés comme vous, qui dans leur activité professionnelle, sont confrontés aux mêmes situations que vous. Ils disposent d'heures de délégations pour remplir leur mission syndicale. Ce sont des collègues dignes de confiance qui ont à cœur de respecter leurs engagements :

- Etre soucieux de l'intérêt des femmes et des hommes dans leur environnement de travail en alliant évolution du salarié et évolution de l'entreprise
- Vous rencontrer pour connaître votre avis sur les sujets importants
- Etre attentif à l'équilibre vie privée et vie professionnelle
- Vous écouter et vous accompagner dans tous les moments de votre vie professionnelle
- Communiquer régulièrement pour vous informer

NOS ENGAGEMENTS

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNIACAM s'engage à œuvrer pour la progression des acquis sociaux en matière de conditions de travail :
Bien-être au travail, Vie en « open space », Congés Spéciaux, CET**,** Télétravail, Temps de travail, Retraite Progressive, …
Il est indispensable de revoir profondément l'accord relatif au compte épargne temps qui reste aujourd'hui un des accords les moins intéressants du Groupe.

REMUNERATION

Le SNIACAM s'engage à soutenir une politique de rémunération juste et à être force de proposition lors des négociations salariales. Il sera vigilant à l'application de cette politique. De même, il sera attentif à la définition du nouvel accord sur la participation et l'intéressement, dans l'intérêt des salariés.

PREVOYANCE

Le SNIACAM s'engage à préserver au mieux vos droits sur les secteurs relatifs à la Prévoyance, Complémentaire Santé, Régime Supplémentaire de Retraite.

SOCIAL

Le SNIACAM s'engage à défendre vos intérêts au sein des différentes commissions autour des sujets « Egalité Professionnelle Hommes/Femmes », « Harcèlement », « Diversité », « Handicap », « Formation », « Logement » …

VIE SUR LES CAMPUS

Le SNIACAM s'engage pour une meilleure qualité de vie sur les campus, notamment grâce à une restauration de qualité à un coût raisonnable, à des services adaptés aux besoins de chacun, à une plus grande facilité de stationnement.

PRESTATIONS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Le SNIACAM s'engage à rechercher la satisfaction de l'ensemble des collaborateurs dans un souci d'équité et à offrir des prestations socio-culturelles et sportives en rapport avec vos envies et vos besoins. Il s'engage également à faire évoluer les prestations pour que chacun puisse bénéficier des aides proposées quelle que soit la composition de la famille, du célibataire à la famille recomposée.

VOTEZ, C'EST IMPORTANT POUR ETRE ENTENDU … VOTEZ LES 2 / 3 AVRIL !

VOS CANDIDATS

Philippe AIGRON

Monique CARLIER

Pascal JOUSSE

Désirée GENIN

Valéry RICHARD

Pascale VIDOLOF

Cyril JOUAN

Carole MEUNIER

Laurent BOURDON

Muriel LEFEBVRE

Frédéric JEANJACQUES

Céline POCHINOT

Donato ALONZI

Sylvie LEFEU

Jérôme DOUSSOT

Sedat GUCLU